

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Le Snec-UOB opposé à la reprise des activités pédagogiques

Cherolle MISSOUKI
Libreville/Gabon

LE Syndicat national des enseignants et chercheurs, section université Omar Bongo (Snec-UOB) s'est opposé à la reprise des activités administratives et académiques dans les universités, instituts et grandes écoles. C'était au cours d'un point de presse animé mardi dernier. Selon Mathurin Ovono Ebe, le président de cette organisation syndicale, la reprise à l'UOB est incompatible avec les dispositions de l'arrêté n° 0055/PM/MEFPTFPDS du 30 avril 2020. Il s'agit, entre autres, de la limitation des flux de personnel, de l'interdiction de la tenue de réunion de plus de 10 personnes ou encore du respect de la distanciation sociale. "Le Snec-UOB met donc en garde le gouvernement quant à sa volonté de transformer l'université Omar Bongo en un vaste foyer de contamina-

tion communautaire", a déclaré le Pr Mathurin Ovono Ebe.

Face au manquement observé quant à la mise en œuvre des meilleures conditions de travail et d'apprentissage, le Snec-UOB propose au gouvernement de déclarer l'année blanche "pour cesser de faire dans le bricolage et le colmatage de brèches". Pendant ce temps, le gouvernement œuvrera à la multiplication des infrastructures qui serviront à désengorger l'UOB. "Le redémarrage des travaux de construction des universités d'Oyem, Mouila, Boué et Port-Gentil serait, lui aussi, la bienvenue", a indiqué le président.

Pour le bon déroulement des cours et pour la formation continue qui se poursuivent dans certaines grandes écoles, le Snec-UOB a également demandé la levée du couvre-feu, sinon, son entrée en vigueur à partir de minuit. Ce qui permettrait un fonctionnement normal des universités et des grandes écoles.



Le président du Snec-UOB, Pr Mathurin Ovono Ebe, lors du point de presse.

Lutte contre l'insalubrité : du matériel pour les jeunes du 5e arrondissement

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

C'EST une œuvre de bienfaisance de Gisèle Akoghet, ministre déléguée auprès du ministre d'État en charge de la communication et de l'Économie numérique. Elle s'est manifestée le 5 septembre dernier, au bénéfice des jeunes du 5e arrondissement de Libreville. Ce don est composé de plusieurs outils de nettoyage, entre autres des pelles, houes, machettes, râteaux, brouettes, balais-brosses, bottes, casques, gants, sachets poubelle et bien d'autres matériels indispensables aux travaux de propreté.

Pour la bienfaitrice qui était accompagnée du premier maire adjoint du 5e arrondissement de Libreville, Davy Gatién Ovono Obiang, ce geste est la réponse à une sollicitation des jeunes. "Depuis la semaine dernière, j'ai été approchée par 7 collectifs des jeunes du 5e arrondissement. Ceux-ci ont exprimé leur besoin en matériel de nettoyage, pour



Gisèle Akoghet remettant symboliquement le matériel à un des membres du collectif des jeunes.

faire la propreté sur l'ensemble de l'arrondissement et perpétuer la pratique de la journée citoyenne. J'ai été sensible à cela, parce qu'il s'agit, non seulement d'un devoir, mais en plus d'une obligation pour la maman et l'élue locale que je suis. C'est mon devoir de venir en soutien à ces jeunes-là, qui veulent assainir notre cadre de vie", a dit le membre du gouvernement.

Ce geste a été salué par les bé-

néficiaires qui, à travers leur porte-parole, ont tenu à exprimer leur profonde gratitude à la donatrice. "Je voudrais humblement vous rappeler que votre esprit de générosité n'est plus à démontrer, car vos multiples précédentes actions sont gravées dans la mémoire collective des habitants de notre arrondissement. Nous tenons affectueusement à vous remercier pour cet élan patriotique", a souligné Renaud Ndjassy.

Le clin d'œil de *Lybek*

